

Du discours rapporté à la circulation des discours : l'exemple des dictionnaires de " critique ironique "

Laurence Rosier

Université Libre de Bruxelles, Belgique

1. Introduction

Notre article se compose de trois parties :

1) Nous aborderons d'abord la question des frontières entre le *discours rapporté* (comme formes grammaticalisées) et la *circulation des discours* (comment les mots et les discours voyagent, la question de leur transmission et de leur marquage, de leur origine énonciative, etc.). Nous postulons que cette distinction est liée à la question des genres de discours.

2) Ensuite, nous étudierons un corpus particulier qui illustre de façon pertinente la circulation des discours : les dictionnaires ou essais apparentés¹ de " critique ironique " sur la langue française, sous-genre de dictionnaires très prisés par le public et qui épingle les tics de langage (mots, expressions, phraséologie) des contemporains : voir liste en bibliographie mais aussi Beauvais 1970 et 1975, Daninos 1973, Schifres 1982, Vandel 1989, Merle 1993, 2002...).

Ces " dictionnaires " ont la particularité de présenter des types sociaux à travers leurs spécificités langagières, réalisant, de façon caricaturale certes, l'un des projets de l'analyse du discours : le lien entre classes sociales et pratiques discursives. Ils " rapportent " par *stigmatisation fictive*, et les termes et expressions qu'ils contiennent doivent apparaître comme citations c'est-à-dire qu'en les lisant, on doit se dire : c'est bien comme cela qu' " ils " parlent (*ils*

¹ Tous ces ouvrages ne sont pas intitulés dictionnaire mais ils en empruntent la forme de présentation alphabétique et le procédé définitoire, parfois dans un cadre plus vaste, essai ou narration.

désignant les snobs, les journalistes, les politiques, les jeunes, les vieux, les précieux...selon les sous-catégorisations sociales explicitées par les auteurs eux-mêmes).

3) Enfin, nous tirerons quelques conclusions de notre analyse selon l'axe suivant : l'analyse sociologique et idéologique " sauvage " produite par ces dictionnaires apparaît représentative d'un certain type de circulation des discours et emblématique d'une représentation idéaliste d'un langage pur, sans fard, qui serait au-delà des lieux communs, des expressions toutes faites et du ressassement des mots prêts à dire.

2. Discours rapporté et circulation des discours : où sont les frontières ?

Si on accepte de considérer ces deux expressions comme des étiquettes recouvrant des phénomènes discursifs différents, il faut asseoir leur distinction.

Le *discours rapporté* bénéficie d'une place privilégiée dans le cadre de l'analyse du discours et ce depuis les années soixante-dix (voir Rosier à paraître). Les définitions proposées reprennent à la fois sa composante métadiscursive (Authier) mais aussi le rapport des espaces énonciatifs (Rosier 1999 : le discours rapporté ou DR est la " mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de façon univoque ou non " p.125).

Initialement, dans le cadre théorique de l'analyse de discours à la française, qui puise ses fondements théoriques à l'extérieur de la linguistique, notamment chez le philosophe Michel Foucault, la notion de *circulation* était récurrente. A l'autre bout chronologique, le récent dictionnaire d'analyse du discours, publié sous la direction de D. Maingueneau et de P. Charaudeau, ne consacre pas d'entrée au terme *circulation*.

Pour Michel Foucault, qui traite essentiellement du discours de l'histoire, la transmission du discours joue un rôle essentiel. Mais, ce qui intéresse

Foucault, en bon structuraliste, c'est davantage les structures répétées, régulières que les modifications et les distorsions subies dans la circulation des énoncés. Il n'y a donc pas mise en place de théorie de la circulation, même si le terme est régulièrement convoqué.

Quant à l'absence du terme comme concept dans le récent dictionnaire cité, elle ne signifie pas que le terme, ni les pratiques qu'il recouvre ni encore des parasyonymes ne soient pas utilisés dans la description de certains objets propres à l'analyse du discours. Nous pointerons les mentions suivantes (les passages en grasses sont de nous).

à l'entrée *Formule* : " Ce terme du vocabulaire courant a été introduit en analyse du discours politique par J.-P. Faye (1972), pour décrire l'émergence et la circulation, dans les discours fascistes et nazis des années 1920-1930, des expressions Etat total et Etat totalitaire et de leurs effets dans les politiques d'extermination (...) Une formule se caractérise par **son usage massif et répété, sa circulation, dans un espace public et une conjoncture donnée** " (p 274)

à l'entrée *Mémoire discursive* : " référant à la fois à la mémoire textuelle et à la mémoire cognitive, le discours construit aussi une mémoire intra textuelle (**il peut renvoyer à un énoncé antérieur**) **mais également à la mémoire d'autres discours, constituant une tradition de discours**. La relation avec la mémoire implique la conservation, dont les modalités " ne font qu'un avec leur identité " (p 372).

à l'entrée *Médiologie* : on réfère là à un autre champ théorique qui met au premier plan la question de **l'imbrication du message transmis et du support matériel de la transmission** : *une dynamique de la pensée n'est pas séparable de la physique des traces* dit son fondateur Régis Debray (p 370).

Ainsi, même si le terme ne bénéficie pas d'une entrée lexicale, la " circulation " apparaît comme un axe récurrent dans les préoccupations des analystes du discours et il semble légitime de tenter de lui donner une dimension théorique ainsi que de mieux cerner les pratiques sociales et discursives qu'il est censé recouvrir.

La circulation des discours dépasse les phénomènes grammaticaux répertoriés sous le discours rapporté (le triptyque discours direct, discours indirect, discours indirect libre, auquel on adjoint volontiers d'autres formes internes - formes mixtes comme discours direct avec *que*, discours indirect mimétique, etc. mais aussi le discours direct libre - ou externes - formes en *selon*

X, conditionnel et autres formes touchant au médiatif) et l'acte même de rapporter les discours : des *discours qui circulent* ne sont pas nécessairement des *discours rapportés*, c'est-à-dire des discours qui montrent, par l'emploi de formes linguistiques spécifiques, qu'ils sont dans un processus de circulation d'un énonciateur à l'autre, d'un espace énonciatif et discursif à un autre.

En effet, la circulation suppose la démultiplication du rapport entre les espaces énonciatifs : *pour être un discours en circulation, un discours doit avoir fait l'objet de plusieurs transmissions*. Il suppose aussi, dans une perspective interactive, une discussion sur l'origine (*Qui t'a dit ça ? D'où ça vient ? C'est pas toi qui parles quand tu dis ça...*) et sur ses manières et modalités de diffusion (*J'ai entendu dire que, on m'a confié sous le sceau du secret que, Ne le dis à personne, N'oublie pas de lui répéter, etc.*). En cela le potin représente un exemple typique de la circulation des discours, qui sous couvert d'un *secret de polichinelle* (Reumaux 1994), n'existe que (re)mis en circulation.

Se pose également la question de la légitimité, de la valeur et de l'autorité des discours circulants : pourquoi un discours circule-t-il, alors qu'un autre non ? Quel est le rôle joué par les différentes formations discursives (*ce qui peut et doit être dit à un moment et à un endroit donné* selon la célèbre formule de Foucault) et comment la circulation s'effectue-t-elle de l'une à l'autre ? A côté de cette circulation permise voire voulue, favorisée (relayée par les médias par exemple) faite en partie de lieux communs, de clichés, de stéréotypes, il y a des discours circulants clandestinement (en général plus subversifs par rapport aux valeurs établies par les discours circulants librement et encouragés) qui atteignent parfois cependant la surface publique. A nouveau, l'étude des thèmes abordés dans les potins montrent la construction simultanée d'objets de discours spécifiques et de leur évaluation (quant à leur caractère privé, leur valeur morale, etc.).

Quels sont cependant les points communs entre les deux pratiques de citation/circulation ? Du point de vue linguistique, les deux phénomènes ne se recouvrent que partiellement : tout discours rapporté est prémisses de circulation de discours mais toute circulation de discours n'emprunte pas les formes du DR.

- exemples de recouvrement DR et circulation :

T'as entendu : la guerre est déclarée (ils l'ont dit aux infos)
Les carottes sont cuites comme on dit

- exemples de non recouvrement :

Si on admet depuis la relecture de Bakhtine que tout mot comporte " de l'autre " et est une réponse à un discours antérieur, la circulation des mots et plus largement de phraséologies (d'allure proverbiale, tautologique, etc.) relève de la circulation des discours, sans pour autant s'apparenter totalement au DR. L'une des fonctions les plus fortes de l'idéologie est justement de nous faire croire que tout usage relève d'un usage personnel, d'une appropriation et non d'une réappropriation. La circulation visera donc autant à l'effacement des strates énonciatives qu'à son marquage selon les conditions de circulation du discours.

DR et circulation ont en commun une dimension temporelle : il y a une nécessité théorique à poser l'antériorité d'un discours " à rapporter " ou " à faire circuler ". Il faut du déjà-là, du déjà-dit ² : il n'est pas nécessaire qu'un discours ait une existence matérielle mais l'étude de l'idéologie nécessite au contraire de poser cette existence matérielle, fut-elle précaire totalement reconstruite ou fictive).

Or ce déjà-dit n'existe pas de façon abstraite puisqu'il a relevé notamment de genres de discours particuliers qui lui ont donné du sens. Sait-on à *quel prix* on

² Je mets volontairement de côté tout en leur reconnaissant une existence indéniable les stratégies de création fictive d'un discours cf. les verbes introducteurs au futur, à la forme négative, etc.

s'approprie le discours d'autrui ? Ce rapport abstrait à l'*Autre* avec un grand A ne doit pas occulter l'identification socio-discursive *des autres*.

Comment alors définir de façon opératoire la circulation des discours ? L'emploi du terme "circulation" représente un danger théorique, celui d'y convoquer la *circularité* intrinsèque à la définition même de circulation : le *Trésor de la Langue Française* définit en effet *la circulation* comme "l'action de se mouvoir d'une manière continue, circulairement avec retour au point de départ". Ainsi la *circulation des astres, des fluides, du sang, de l'eau* se fait en circuit fermé, selon un trajet d'aller et retour défini : on peut familièrement *disparaître de la circulation*, on peut aussi *mettre en circulation*. Du point de vue économique, l'acception rejoint une dimension métaphorique connue dans le domaine linguistique, assimilant la langue à un marché (cf. Bourdieu) avec un capital circulant, la circulation ayant remplacé la propriété (voir Proudhon), montrant le libre-échange et masquant ses inégalités. *Etre en circulation* peut enfin indiquer, dans un emploi peu fréquent : (être) en vogue (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. 5, 1851-62, p. 377 et *Portraits contemp.*, t. 4, 1846-69, p. 50). Pour terminer ce tour d'horizon lexicographique, l'expression *mettre en circulation* insiste sur le passage de main en main pour un objet et, en parlant d'idées et d'écrits, renvoie à leur propagation et à leur diffusion.

Dans notre construction théorique, nous ne pouvons accepter l'idée d'une récursivité³ et d'un retour au point de départ. Si nous envisageons conjointement circulation et énonciation, nous devons postuler que la circulation initiale est *de facto* une réénonciation. Ce rapprochement entre le déplacement spatial et l'acte de parler avait déjà été pointé dans *L'invention du quotidien* par le philosophe Michel de Certeau :

l'acte de marcher est au système urbain ce que l'énonciation est à la langue et aux énoncés proférés. Au niveau le plus élémentaire, il a en effet une triple fonction " énonciative " : c'est un procédé d'appropriation du système topographique par le piéton (de même que le locuteur s'approprie et assume la langue) ; c'est une réalisation spatiale du lieu (de même que l'acte de parole est une réalisation sonore de la langue) ; enfin il implique des relations entre des positions différenciées, c'est-à-dire des " contrats " pragmatiques sous la forme de mouvements (de même que l'énonciation verbale est " allocution ", " implante l'autre en face " du locuteur et met en jeu des contrats entre colocuteurs). la marche semble donc trouver une première définition comme espace d'énonciation. (180-181)

Y adjoignant l'immanquable dimension temporelle (qu'il fait porter notamment par le récit et la mémoire), de Certeau met en avant l'idée que " pratiquer l'espace c'est être autre et passer à l'autre " (p 198). C'est-à-dire que l'espace indique un rapport à l'autre spécifique comme être social (voir aussi le tome 2, Mayol, p 20).

Circulation et énonciation, la comparaison nous amène dès lors à proposer une première définition provisoire :

La circulation de discours désigne des mécanismes d'appropriation, de réalisations (= réénonciations) et de remises en relation discursives relativement organisés entre des espaces discursifs (textes, genres de textes, formations discursives) par des agents⁴ de circulation.

A ce titre, les recueils de mots que sont les dictionnaires devront alors être considérés comme des ouvrages rendant compte de la *besogne des mots*,

³ Cependant, la circularité permet aux discours de s'ancrer dans des espaces politiques, sociaux, culturels par la répétition et peut-être aussi par les procédés de reconfigurations sémantiques qui s'y jouent. Un terme finit donc ainsi par s'imposer comme allant de soi, occultant son origine et sa destination énonciative.

⁴ Lors du séminaire qui s'est tenu à Oxford, je n'avais pas inclus cette dimension d'agents sociaux. Elle répond à une question très pertinente de Diane Vincent qui reprochait à ma définition son absence de prise en considération des énonciateurs eux-mêmes dans la circulation des discours. Aux prises avec une dimension idéologique qui dépasse et contraint l'emploi de la notion de sujet ou celle d'acteur, nous avons opté pour celle d'agents sociaux, ne résistant pas, il faut l'avouer aux parallèles établis avec *les agents de la circulation*. Mais derrière ce qui pourrait apparaître comme un effet discursif gratuit, c'est une option théorique que nous entendons mettre en avant.

pénétrés sémantiquement de leurs emplois, aussi bien que des " mots prêts à l'emploi " qu'on s'approprie, réénonce et remet en circulation.

3. L'objet dictionnaire comme corpus privilégié de la circulation des discours

Le dictionnaire est l'objet de fortes sollicitudes éditoriales et constitue une réserve de mots à "tout dire" mais où ne figurent pas *tous* les mots en circulation (cf. notre étude sur l'injure et la comparaison des seuils d'acceptabilité selon les dictionnaires : "Par exemple, si *pédé, tapette, salope, connasse, grognasse* figurent bien dans son édition 2001, on n'y trouve par contre — à la différence du *Robert* — nulle mention d'*enculé, tantouze, trou du cul, pétasse, bougnoule, bicot, négro, youpin, etc.*" (Ernotte et Rosier, 2001, p 2).

Mais sous l'étiquette *dictionnaire*, globalisante, il faut cependant distinguer le modèle dominant, généralement "anhistorique" et "neutraliste", d'autres modèles qui sont orientés sur le discours de l'énonciateur, c'est-à-dire qui mettent au premier plan ce que les premiers s'évertuent à nier en neutralisant les contextes situationnels et narratifs : la dimension idéologique constitutive de tout dictionnaire.

En réalité, sauf en cas d'un démarquage systématique, plus rare qu'on ne pense, l'image que les dictionnaires donnent de la langue est très différente ; c'est la conséquence de divergences linguistiques, culturelles, littéraires, et de différences dans les objectifs visés. (Dubois et Dubois-Charlier, "Incomparabilité des dictionnaires", *Langue Française* 87, 1990, p 5).

Les linguistes insistent désormais sur le rôle de la référence dans la construction du sens lexical, plus particulièrement dans la théorie praxématique, théorie française d'inspiration guillaumienne qui entend saisir les mécanismes de production du sens en tenant compte du sentiment naturel du locuteur de voir à travers les mots les réalités qu'ils sont censés désigner : les phénomènes de capitalisation du sens et de leur actualisation discursive y sont clairement posés ainsi que celle de la fonction réaliste du langage :

il n'y a pas de culture sans langage et vice-versa. Toute modification culturelle entraîne l'invention d'une forme de langage qui la dit, et toute modification d'une forme de langage correspond à une modification culturelle (Lafont et Gardès-Madray, 98)

et

toutes les cultures ne sont pas d'accord pour considérer comme non-humains les êtres que nous disons tels, ni pour dénoter comme hommes tous les êtres que nous jugeons évidemment 'hommes' " (*idem*).

Vus sous cet angle, les dictionnaires participent de la circulation des discours telle que nous avons essayé de la définir plus haut. Ils participent aussi à la construction ou à la consolidation de types socio-langagiers.

Dans le cadre de cette étude, ce sont justement des ouvrages s'apparentant partiellement au dictionnaire de citations, notamment par la consigne de mots et expressions du français " en circulation " que nous voulons examiner mais qui s'affirment aussi d'emblée comme des dictionnaires liés à des énonciateurs " types " spécifiques.

Déplorant le manque de chroniques linguistiques dans les journaux actuels (à quelques exceptions près), Jean-Paul Colin (2000) signale cependant la publication de nombre d'ouvrages de " critique ironique " sur les parlers à la mode en français :

Du caricatural et surfait *Parlez-vous franglais ?* d'Etiemble au *Lexique du français tabou* de Pierre Merle en 1993, en passant par le *Jacassin* de Pierre Daninos en 1973, *Le français kiskose* de Robert Beauvais en 1975 qui prolongeait *l'Hexagonal tel qu'on le parle* (1970), ou *Les Parisiens* de Michel Sifres (1982)⁵ qui contient de très brillantes pages sur le " parigomondain ", le brûlot de Cavanna *Mignonne, allons voir si la rose...* (1989), le *Dico français-français* de Philippe Vandel (1992), tous ces livres témoignent envers et contre tout d'un intérêt certain des lecteurs francophones et francographes pour leur propre langue, son génie, ses manies et ses tares. (Colin 2000:152-153)

Au vu du discours tenu sur les mots et expressions consignés, entre condamnation et description à des fins ludiques, on peut se demander quelle est

⁵ Nous pensons que JP Colin confond ici Alain Schifres, auteur de *Les Parisiens* paru en 1982, avec l'auteur Michel Sifres.

l'impact de ce type d'ouvrages sur la circulation des termes, expressions et phraséologies stigmatisés. Nous nous contenterons d'un corpus restreint (voir ci-dessous) afin de montrer la pertinence d'un travail sur la circulation à partir de ce type d'ouvrages. Nous développerons notre analyse ultérieurement sur base d'un corpus plus étoffé.

3.1. Le discours sur la critique de la langue : une " formation discursive " ?

Nous avons choisi de travailler sur un petit corpus composé d'ouvrages déjà cités et considérés comme représentatifs de ce type de discours critique (*Le Jacassin* de Pierre Daninos 1962 ; *L'hexagonal tel qu'on le parle* par Robert Beauvais 1970 ; *Le dico français-français* de Philippe Vandel (1992). Nous y avons joint un travail plus récent de Pierre Merle (*Précis de français précieux du XXIème siècle* 2002), qui est réputé pour ses publications sur les modes de parler. Enfin, nous y avons joint un écrit plus atypique, celui d'un humoriste belge sur le personnage qu'il met en scène *Gonzague tu connais tu connais* de Richard Ruben (1996) : en effet, nous pensons que la caractérisation sociotypique de ce personnage rejoint en partie le travail des précédents. Nous y mettrons prioritairement en avant les propos touchant à la circulation telle que définie plus haut.

Si l'on veut retracer la généalogie dans laquelle s'inscrivent ces livres, le *Dictionnaire des idées reçues* de Flaubert peut être traditionnellement pris comme exemple canonique d'une critique de la doxa et de son *consensus petit-bourgeois* pour reprendre l'expression de Barthes (1975:51). La question de la circulation y est centrale puisque l'idée reçue est la " mise en commun et la circulation d'une croyance, opinion, prise de position au sein d'une communauté "(Amossy 2002:19). Mais on n'oubliera pas que "les lieux dits communs sont pensés différemment en fonction des champs disciplinaires et des époques qui les mobilisent" (Amossy 2002:11).

Plus particulièrement, les idées reçues sur la langue (en l'occurrence sur le français et sa clarté, par exemple) ont déjà fait l'objet de recensement et de critiques (notamment les ouvrages de Marina Yaguello). Sur base de notre corpus, on peut déceler dans cette approche du langage deux axes critiques : celle des lieux communs et celle du langage contemporain autour de l'idée de "décadence" de la langue, de "perte du sens", donc une idéalisation de pratiques antérieures (nostalgie passéiste) lesquelles cependant ne sont pas clairement identifiées. Le corpus illustre bien toute l'ambivalence de ce discours tenu sur les pratiques discursives contemporaines : le discours réactionnaire et conservateur n'est jamais loin (voir pour exemple la question de la féminisation des titres et des fonctions, généralement moquée ou décriée, et qui est toujours un bon baromètre du conservatisme sur la langue et de la prégnance de l'idéologie sur la conception de la langue).

De quels genres de discours et de quelle(s) formation(s) discursive(s) relèvent tous ces ouvrages qui ne se laissent d'ailleurs pas ramener au type dictionnaire, même s'ils lui empruntent volontiers la présentation alphabétique ? Ensuite, peut-on établir une différence dans les modes de circulation présentés ?

3.2. Une cartographie sociale et discursive

Quels sont les points communs entre ces différents ouvrages ? De prime abord, ils n'adoptent pas la même présentation. Le *Jacassin* mélange listes d'items et témoignages romanesques ; l'ouvrage de Beauvais se compose de listes d'équivalences, avec un exercice littéraire final transformant le Cid en parler hexagonal ; *Le dico* de Vandiel présente des entrées sur le mode "parlez comme", et emprunte lui aussi la voie des exercices de thèmes et de versions ; le livre de l'humoriste Richard Ruben est un peu à part puisqu'il ne traite qu'un type social typiquement "belge" mais il se situe dans la même veine et comporte aussi une partie sur le langage du Gonzague. Enfin, *le précis* de Pierre Merle, qui n'en est pas à son premier opus sur la question, offre d'abord une description des

dernières modes en matière de langage avant une liste alphabétique d'exemples contextualisés.

Cependant, ces ouvrages ont en commun de proposer une cartographie sociale et linguistique proposés par des non-experts (journalistes, écrivains principalement) à des non-experts (public lettré, féru de dictées, d'étymologie, d'érudition linguistiques). En outre, ils mentionnent, à des degrés divers, les mécanismes de citation, de réappropriation et de rénonciation des items relevés. Examinons-les sous cet angle.

1° Le *Jacassin*, sous-titré " Nouveau traité des idées reçues, folies bourgeoises et automatismes " a paru en 1962 et se situe résolument sous l'ombre du grand Flaubert :

l'on me jugera peut-être présomptueux de vouloir me faire, au XXème siècle, l'exécuteur testamentaire de Flaubert (introduction).

Si l'ouvrage n'a pas la forme classique du dictionnaire, il est pourtant nommé tel par l'auteur :

le dictionnaire que l'on trouvera ici... (*idem*).

La circulation et la transmission sont constitutives du projet puisque le langage dont il va être question :

... c'est celui que nous portons tous en nous, celui que nous entendons tous les jours, celui qui nous est rituellement transmis par nos mères, nos familles, nos professeurs, nos orateurs, nos snobs, nos chefs d'entreprise, nos journaux, et qui, de la naissance à la mort, avec son cortège d'épithètes et de lieux communs, nous emporte dans son torrent. (p 9)

Du déjeuner de famille qui ancre dans l'enfance ce lent processus d'imprégnations des mots et expressions toutes faites au listage des particularités lexicales et phraséologiques, du vocabulaire politique stigmatisé aux idées reçues (*instituteurs : tous communistes, hommes : tous les mêmes...*), le langage est passé au crible de l'évidence.

La liste brève et close des "mots qui ne demandaient qu'à bien faire et qui ont mal tourné" (p 69) mériterait à elle seule de retenir l'attention de l'analyste des processus de circulation : il s'agit de *antécédent, avatar, bacchantes, bourgeois, femelle/fille/garce, gauche, hérédité, individu, juif, plaisant, politicien, satrape, vaticiner*. Tout comme cette mention d'un "cas presque unique d'un terme catastrophique qui a bien tourné" (p 72) : *coup de foudre*. Les changements sémantique dépréciatifs ou mélioratifs illustrent la dynamique de production du sens en contexte :

JUIF : Tous les massacres, les génocides, les réhabilitations, toute la raison du monde raisonnable n'y changera rien : ce mot de quatre lettres porte en lui sa malédiction et sonne comme une gifle aux oreilles de l'enfant qui, en huitième, dans la cour du lycée, entend pour la première fois un camarade le traiter de " sale juif ! ". La disgrâce euphonique de ce mot est ressentie par les philosémites eux-mêmes qui lui préfèrent israélites, plus coulant, alors que les antisémites ne manquent pas une occasion d'appeler juif un juif. (p 71)

La stigmatisation des lieux communs nous intéresse plus particulièrement quand il s'agit de formes syntaxiques formulaires comme : *il n'y a plus de saisons*. En effet, selon le terme qui suit, l'expression *il n'y a plus de* présuppose une conception évidente de la catégorisation posée (*il n'y a plus de gouvernement* = ce gouvernement n'en mérite pas le nom) où on ne nie pas l'objet mais sa valeur ; de même, des appariements privilégiés donnant des syntagmes nominaux figés en expression (du *bon pain*, une *bonne nuit*, une *bonne sieste*, les tantes *toujours* froissées...), l'exclamation pleine de sous-entendus (*Ah...le romantisme !*), l'ancrage énonciatif zéro, point de départ supposé de la propagation (*comme le disait toujours mon père*) c'est-à-dire des modes de dire reposant sur un ensemble de valeurs implicites partagé, nécessaire à leur circulation. Ces modes sont liés à des lieux (au sens médiologique de Debray) et à des univers discursifs de types sociaux (le bourgeois), de champs sociaux (la politique) ou disciplinaires (l'histoire, la géographie) et trace une cartographie sociale reposant sur les *appareils idéologiques d'État* comme la

famille, l'école, la grande bourgeoisie, l'économie et les médias caractérisés par ses modes de circulation du dire.

2° *L'Hexagonal tel qu'on le parle* par Robert Beauvais :

D'entrée, Beauvais situe son projet : il entend dénoncer le rapport affectif et subjectif aux mots (tel mot est laid, tel mot est beau). Lui-même reste pourtant prisonnier de ce rapport puisqu'au premier chef de sa critique du " nouveau français " figurent... sa laideur, son aspect prétentieux et redondant.

Quels sont les agents sociaux de transmission de ce nouveau français ?

Les propagateurs de ce langage se recrutent à tous les étages de la société ; quand ils détiennent les moyens de communication, ils donnent le ton ; la contamination est alors irrésistible, car le terrain est favorable. (p 9)

Trois facteurs contribuent, selon l'auteur, à cette *propagation* :

- le *syndrome du garde-champêtre* (les mots difficiles exercent une fascination sur les âmes simples p 8) ;
- la *nostalgie des mathématiques chez l'écrivain* (c'est-à-dire la tentation de la technicité) ; l'hypothèse de la philosophie : "entre un maître à penser qui vous parle de l'" irrationalité éthique du monde " et ma concierge qui vous dit que le monde est mal fait, il n'y a qu'une différence de terminologie" (p 13). Pour Beauvais, ce langage hexagonal creuse un fossé social entre la masse et les intellectuels.
- la *mode du politiquement correct* qui se caractérise par une démarche euphémique et la conjuration du mot tabou ou brutal

Le découpage adopté par la suite, après une ouverture en forme de dialogue didactique sur les grands principes de l'hexagonal (on y retrouve les syntagmes nominaux consacrés déjà chez Daninos) comporte divers espaces sociaux médiologiques (le café du commerce, l'école voir Ernotte-Rosier 2001) et des thématiques stéréotypées (la politique, l'argent, la mode, l'hygiène, la vie conjugale...).

La cartographie sociale rejoint à la fois celle de Daninos (journalistes, politiques) mais relève aussi d'un discours anti-intellectuel : alors que Daninos stigmatise les lieux communs, Beauvais stigmatise une complexification langagière qu'il juge à la fois obscure, inutile, jargonnante à l'envi, appauvrissante dans la banalisation des rapports sociaux.

3° *Le dico français-français* de Philippe Vandel

L'ouvrage de Philippe Vandel présente de fortes similitudes avec celui de Robert Beauvais que nous venons d'évoquer (notamment dans le principe de la traduction des variations internes à une langue) mais le discours y est beaucoup moins clairement critique. La table des matières est unifiée et toutes les entrées sont construites sur le mode " comment parler comme " qui renvoient chacune à un prototype social (la star du show-biz, le cuisinier moderne, le footballeur) ou à la manière d'une entité socialement ou politiquement définie (parler comme un jeune, parler communiste). Le passage en revue des tics linguistiques y est plus approfondi puisqu'il considère le vocabulaire, les locutions savantes, la syntaxe, la ponctuation et le style (inégalement exploitées selon les champs). L'exercice de la version/thème repose sur des rénonciations qui supposeraient une circulation aisée entre des espaces discursifs socialement contraints et différenciés mais qui illustrent également l'économie du marché linguistique et les valeurs des modes de dire selon encore une fois les lieux médiologiques.

Voici un texte en français courant. Traduisez-le en " politicien " afin de vous faire mousser auprès du sous-directeur de l'IFAP, tout juste sorti de l'ENA, après être passé par Sciences-po et chez son bottier conseil. (p 196)

La cartographie présentées ici s'apparente en partie aux précédentes (journalistes et politiques figurent toujours en bonne place, comme l'entreprise d'ailleurs).

4° *Gonzague tu connais tu connais ?* par Richard Ruben

Cet ouvrage rejoint aussi la tradition du type social "grand bourgeois", personnifié notamment grâce à l'*antonomase* comme la "Marie-Chantal" inventée en 1956 par le danseur Jacques Chazot. *L'histoire de la langue française* répertorie également "Dupont" et "Superdupont", incarnation du beauf français, coiffé d'un béret basque et ceinturé d'une écharpe tricolore. D'emblée pourtant, cette typification sociale est explicitement déniée par l'auteur, humoriste ayant mis en scène le personnage, alors que toutes les caractéristiques du personnage et ses comportements sociaux supposés prouvent le contraire. "Il se retrouve en fait dans toutes les couches de la société" affirme l'ouvrage, mais il pratique le hockey, l'équitation, le sport automobile et le tennis, il pratique le métier de papa (au choix avocat, médecin, promoteur, expert immobilier ou publiciste), ses objets cultes sont la golf décapotable et le stylo Montblanc, etc. Il est par ailleurs opposé à un autre personnage socialement marqué, le Ronny. Cependant, l'opposition est davantage placée sous le signe du bon goût/mauvais goût que sur une répartition sociale réaliste. Du strict point de vue de son langage, le "Gonzague" se caractérise par des expressions et une prononciation particulière, familière aux auditeurs de certaine radio libre en Belgique ou spectateurs du one-man show éponyme : *ami* prononcer *émi*, l'expression *cocktail dînatoire*, *faire la jav* (= faire la fête), la construction *hyper* + adjectif.

Le Gonzague est un sociotype fictif mais qui rentre parfaitement dans une cartographie sociale. Quel est son mode de propagation ? Dans ce cas, c'est l'humoriste qui va lui donner physiquement corps en le mettant en scène et en lui consacrant un opus pour soutenir encore cette matérialisation d'un type social. La personnification théâtrale représente aussi un mode de circulation particulier.

5° *Précis de français précieux...* de Pierre Merle

L'ouvrage se penche sur une nouvelle affectation du langage, vite nommée de façon péjorative *charabia* : on est à nouveau très proche du livre de Beauvais

et de ce discours sous-jacent prônant en fait la clarté, la simplicité du français qui serait celui (pratiqué, fantasmé ?) du "peuple". La première partie répertorie les procédés linguistiques et rhétoriques utilisés le plus couramment dans ce français précieux (où l'on retrouve pêle-mêle l'anglomanie, la féminisation, l'oxymoron, le "texto", les archaïsmes) replacés dans la perspective historique des différents argots, anglicismes et autres parlers de banlieue. L'auteur dresse aussi la liste des espaces sociaux où "sévit" ce français précieux : la politique encore et toujours et particulièrement l'écologie, le langage jeune, les médias (presse écrite et audiovisuelle), le milieu gay, ...

Tous les mots et expressions suivants, sans exception dont beaucoup figurent dans les pages précédentes, ont été pêchés dans les médias ou encore dans ces lieux de préciosité flamboyante et triomphante que sont les cafés réputés branchés et autres bars plus ou moins littéraires ou, disons "discursifs". (avertissement p 85).

Ainsi les mots auront en général leur origine énonciative certifiée (date, médium, lieu, énonciateur), par exemple :

brelandage : Intrigue. Le mot n'est pas nouveau puisqu'on le repère chez La Mère Duchesne (1792). Il se trouve que, devenu rarissime, il fut pourtant capté à la Tartine, rue de Rivoli, en février 2000, au beau milieu d'une discussion politique fort animée (...)

avoir un rapport schizophrénique aux choses : Etre en butte à quelque solide contradiction. Comme l'écrivait Jean-Claude Maurice dans son éditorial du *Journal du Dimanche*, le 14 octobre 2001 : " On note le rapport schizophrénique aux choses à l'Amérique de ces ados chaussés Nike et mangeant Mc Do "

Le principe de *circulation* est donc mis en avant dans cet ouvrage au détriment des types sociaux.

Ces mots sont appelés ensuite à faire une carrière plus ou moins longue dans les conversations plus ou moins branchouillardes où l'on aime bien privilégier clin d'œil, connivence et dérision. (p 32).

Mais paradoxalement, c'est aussi celui qui use le plus de citations individuelles clairement attribuées à des énonciateurs réels.

5. Conclusions

On le voit, le discours critique sur la langue rejoint un poncif, un lieu commun de la parole comme logorrhée inutile et une nostalgie de pratiques rhétoriques anciennes où l'on savait ce que parler veut dire. *Tout ça ce n'est que du discours* semblent dire les auteurs, un comble pour les analystes que nous sommes !

Ces analystes là, pré-linguistes en quelque sorte, figurent une analyse de pratiques de discours confortant le lecteur dans l'inanité des mots⁶ (*seul le silence est grand tout le reste est faiblesse*, Vigny ; *le silence des peuples est la rançon des rois*, Henry Rochefort, etc.).

Par contre, les types de discours identifiables comme émanant d'une certaine classe sociale concrétisent un projet de l'analyse du discours, au-delà de la question des genres, au profit d'agents énonciateurs-prototypiques et de lieux médiologiques de propagation. Trois types peuvent être distingués :

- un énonciateur réel, faisant office de parangon/prototype d'un certain lieu politique, social, culturel.
- un énonciateur fictif, faisant office de parangon/prototype d'un certain lieu politique, social, culturel.
- une collation d'énoncés-énonciations⁷ sans personnification, caractérisant un certain lieu politique, social, culturel

⁶ Voir par exemple cette critique de l'ouvrage de Merle par Claude Duneton dans *Le Figaro Littéraire* (décembre 2002) où l'on pourrait voir une certaine circularité nécessaire à la pérennisation des idées reçues sur les pratiques langagières :

" Il faut croire que les mots n'ont plus ni sens ni intérêt. Dans la gabegie communicante que nous subissons, notre société abuse des périphrases grandiloquentes pour biaiser les propos les plus simples en une curieuse partie de cache-cache langagier. On se demande si nous ne sommes pas finalement "en danger de silence", pour parodier un beau titre de Catherine Enjolet "

⁷ Par cette double appellation, nous tentons de rendre compte du fait que les mots et expressions ou petites phrases (*énoncés*) ne sont pas attribués à un énonciateur spécifique mais ils sont censés supporter et représenter de façon sous-jacente un espace de paroles

Dans le premier cas, on convoque, sous une forme de discours rapporté, une citation individuelle censée représenter de façon emblématique un type d'énonciation. Dans le second cas, on crée une parole fictive censée illustrer un type social. Enfin, dans le troisième cas, on dépasse le cadre du discours rapporté et attribué pour s'acheminer vers une circulation d'énoncés-énonciations.

L'approche est généralement caricaturale mais elle n'est pas exempte de pertinence, en rejoignant des préoccupations plus sociolinguistiques, celles des variations socio-langagières et de l'économie du marché linguistique.

Du discours rapporté à leur mise en circulation "surveillée", les "dictionnaires" critiques du français méritent une attention particulière, tant pour leur participation à la consolidation d'un "sens commun" (à la fois sur la langue et sur la politique, le pouvoir, les classes sociales, ...) que pour les mécanismes de typification sociale par le langage qu'ils identifient selon des catégories préexistantes, produites et reproduites, et pour les lieux médiologiques où s'effectue cette circulation. Ces ouvrages s'insèrent donc dans une formation discursive appelée "le discours sur la langue", dont il nous faut poursuivre plus avant l'exploration.

contraint, paroles mises en scène par des énonciateurs multiples mais caractéristiques d'un espace socioculturel.